

Projet éducatif local

Acigné

***Restitution des travaux menés en CCL
depuis novembre 2010***

Présentation du 28 juin 2011

CADRE GENERAL

- ✓ MISE EN COHERENCE DES TEMPS DE L'ENFANT
- ✓ UNE DEMARCHE COOPERATIVE
- ✓ LE PEL 2005-2010, SOCLE DE REFERENCE
- ✓ QUELQUES DONNEES

MISE EN COHERENCE DES TEMPS DE L'ENFANT

Temps périscolaire du matin :
garderies

Temps périscolaires du midi :
rem, éducation alimentaire,
ateliers périscolaires

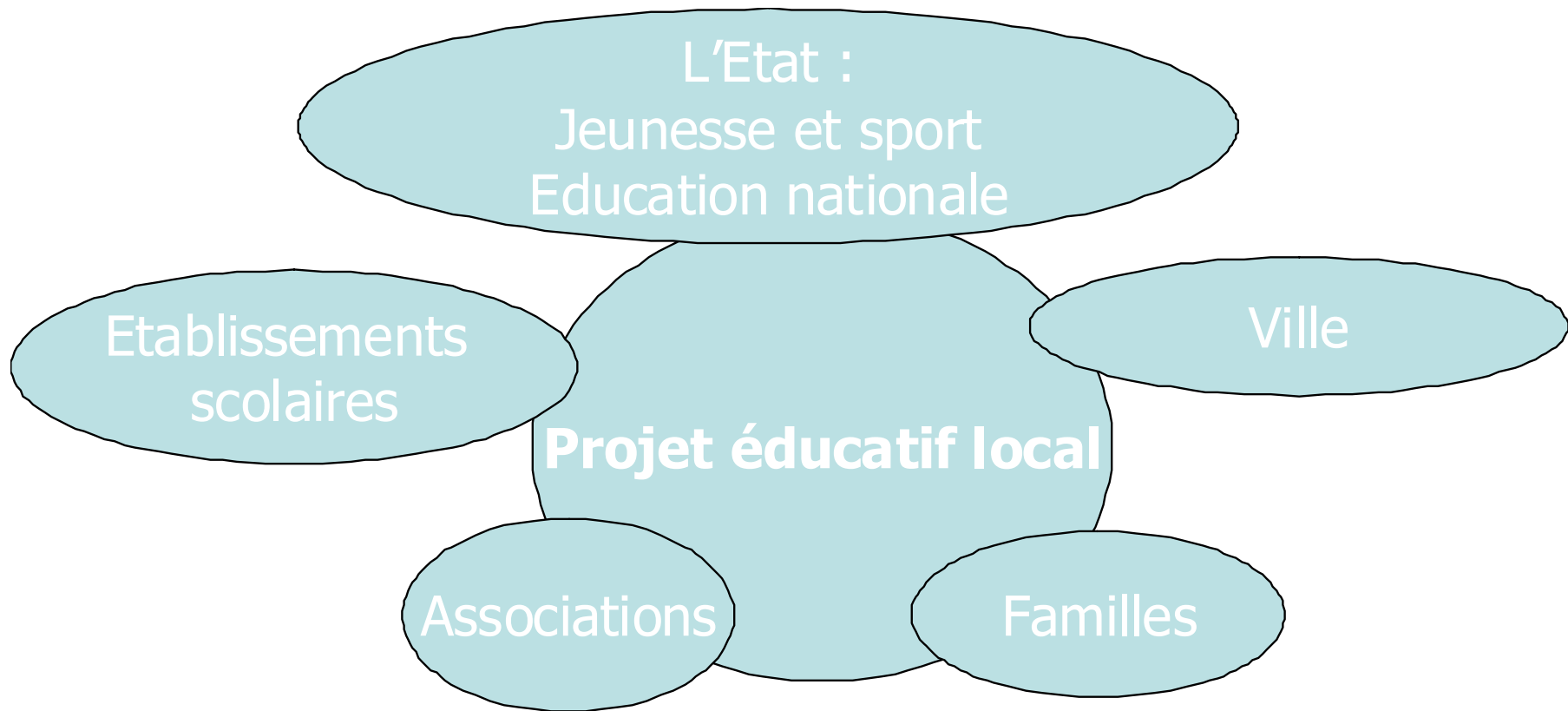
Temps périscolaire du soir :
garderies, étude, ateliers
périscolaires arts plastiques
et cirque

Transitions

Temps scolaire:
maternelle-élémentaire

Temps de loisirs:
Vacances et mercredis
ALSH
Associations, clubs,
école de musique

UNE DEMARCHE COOPERATIVE



UNE DEMARCHE COOPERATIVE



LES CCL COMME GROUPE DE TRAVAIL :

- ENFANCE
- JEUNESSE
- ANIMATION
- SPORT



PLUSIEURS REUNIONS :

3 Nov 2010 :

bilan des actions 2005-2010

9 Dec 2010 : présentation de la
démarche de travail

8 Fév et 17 Mai 2011 : petite enfance

22 Fév et 26 Mai 2011: enfance

2 Avr et 31 Mai 2011 : jeunesse

28 juin 2011 : restitution

LE PEL 2005-2010 SOCLE DE REFERENCE

Priorités dégagées

- ✓favoriser l'égalité des chances,
- ✓mieux prendre en compte la petite enfance,
- ✓améliorer les transitions vécues par les enfants,
- ✓soutenir les associations,
- ✓organiser la veille éducative,
- ✓renforcer la cohésion sociale.

Finalités du projet éducatif local

- ✓Former des esprits critiques, ouverts sur le monde et engagés dans la vie sociale.
- ✓Sensibiliser les adultes à prendre en compte la dimension éducative dans leurs relations avec les enfants et les jeunes.
- ✓Sensibiliser les adultes à passer du temps pour et avec les enfants et les jeunes.
- ✓Consacrer aux enfants des moments affectifs, éducatifs et récréatifs.
- ✓Développer des valeurs de citoyenneté, de solidarité, d'égalité pour une meilleure cohésion sociale.

LE PEL 2005-2010 SOCLE DE REFERENCE

UN CATALOGUE D' ACTIONS ARTICULE AUTOUR DE 4 AXES



Axe 1

Respecter les temps et les rythmes des enfants et des jeunes notamment pendant les périodes scolaires.

Axe 2

Mettre en cohérence les différentes ressources éducatives.

Axe 3

Favoriser l'ouverture et l'accès à la diversité, encourager la prise d'initiative et la responsabilisation.

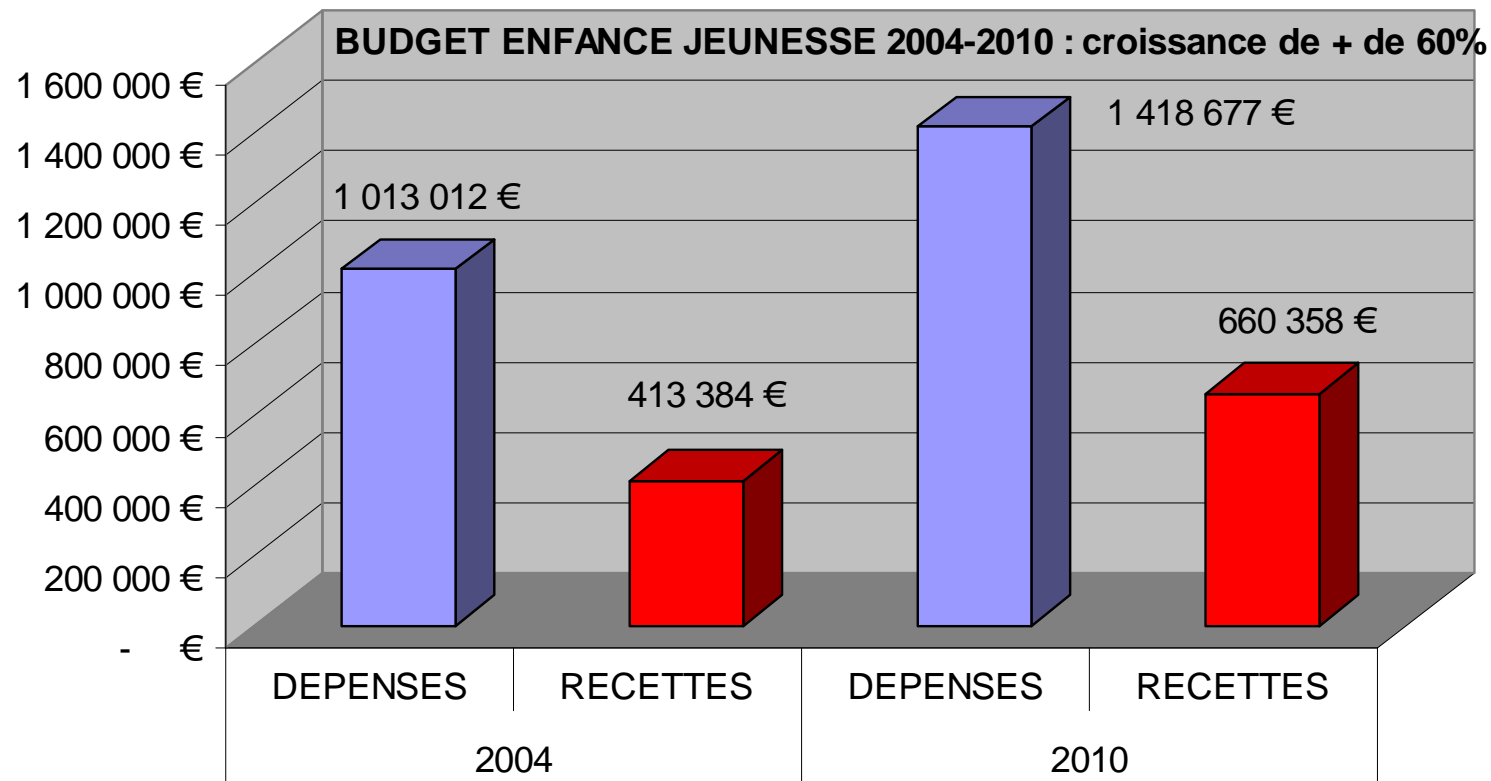
Axe 4

Favoriser la cohésion sociale.

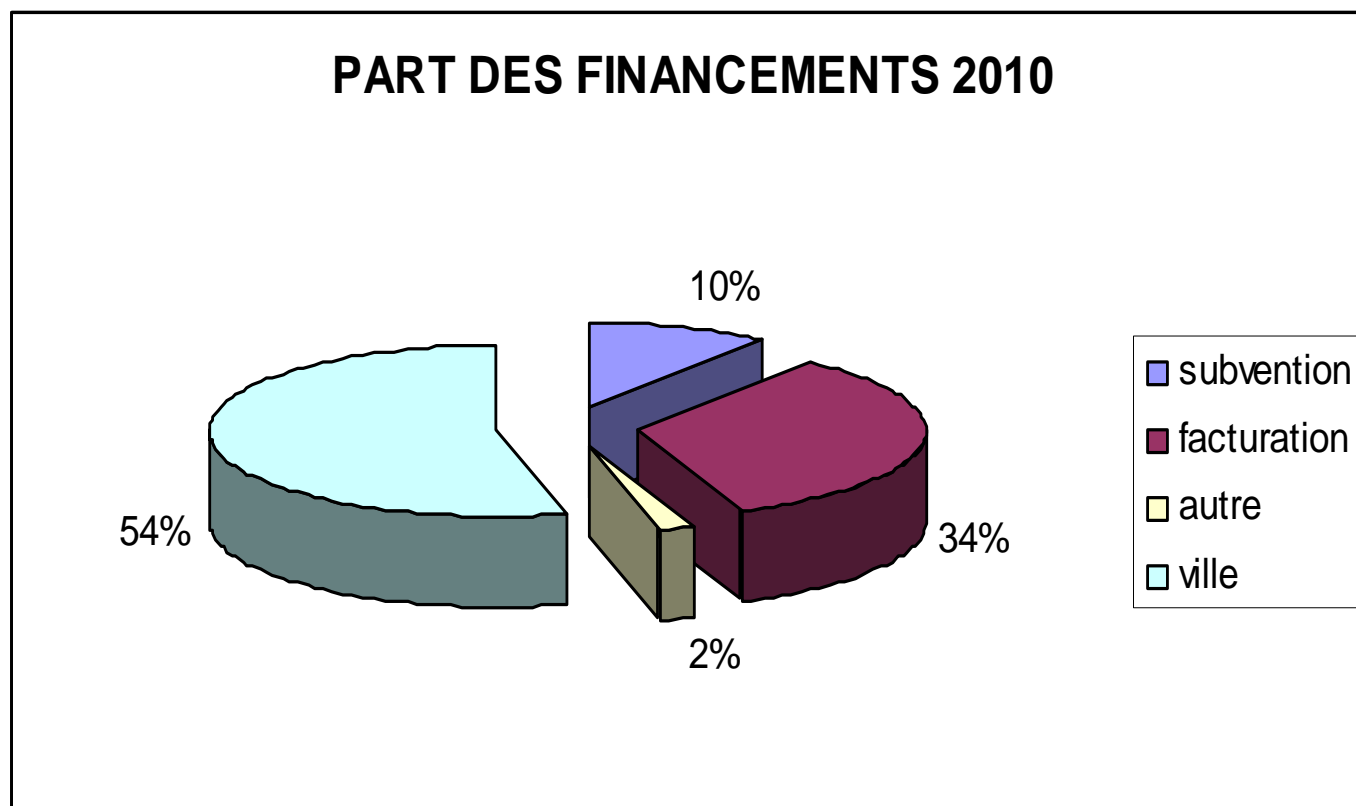
EVOLUTION DU NOMBRE D'ENFANTS

	2004	2010
Population	5 246	6 078
Nbre de 0-16 ans	1 482	1 415
Dont - de 6 ans	549	461
Dont 6 -16ans	933	954
Nombre d'enfants scolarisés Acigné	767	780

2004-2010 EVOLUTION FINANCIERE DE LA POLITIQUE ENFANCE JEUNESSE



FINANCEMENT DE LA POLITIQUE ENFANCE JEUNESSE



Subventions au titre du CEL :

2005 : 3000€

2006 : 3500€

2007 : 3500€

2008 : 5500€

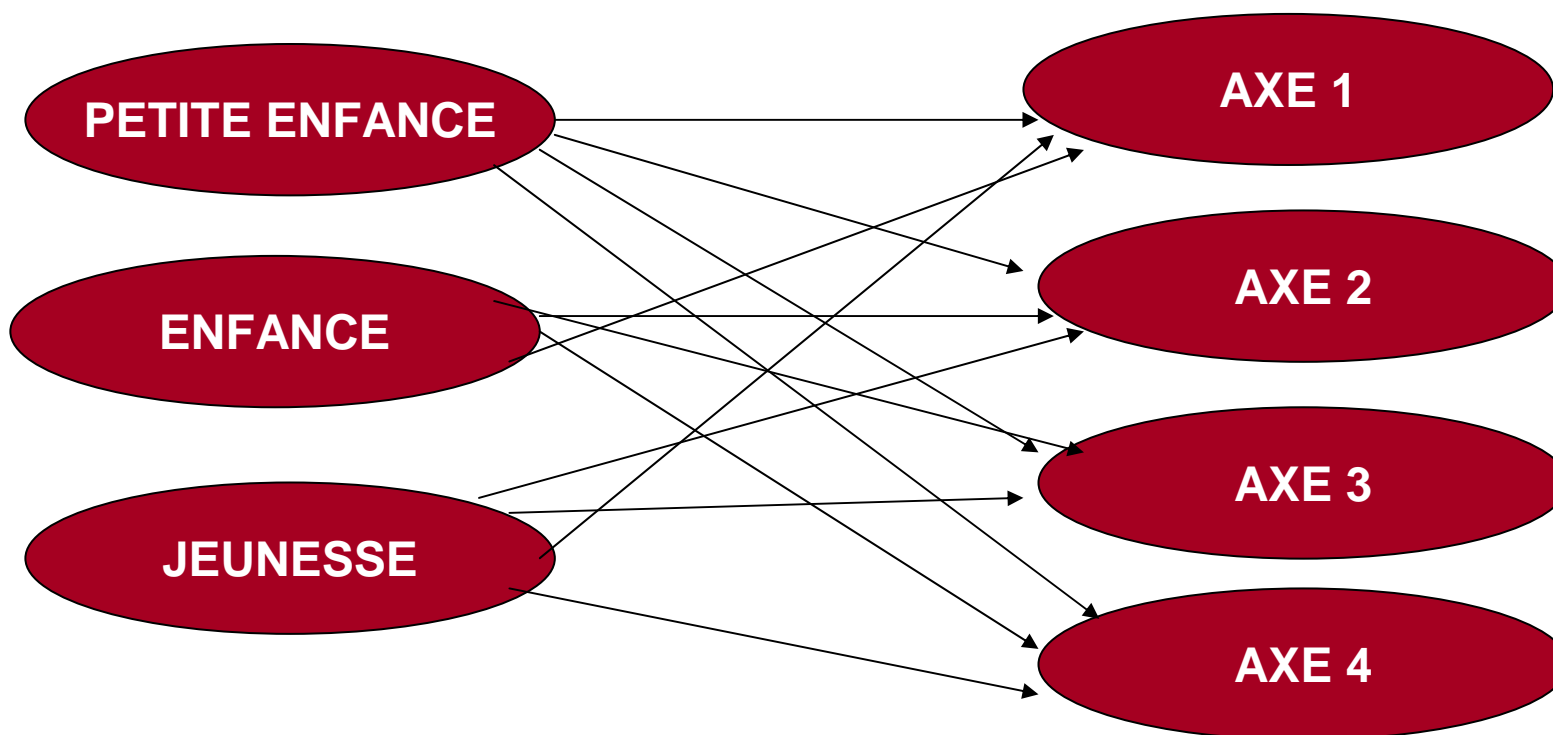
2009 : 4500€

2010 : 5000€

LE PEL REVISITE

REFLEXION

RESTITUTION



Axe 1

Respecter les temps et les rythmes des enfants et des jeunes notamment pendant les périodes scolaires.

Objectifs

- mieux récupérer sur le temps périscolaire et extrascolaire.
- mettre en place une organisation permettant d'être réactif en fonction du besoin des enfants.
- sensibiliser les parents au développement et aux rythmes physiologiques et psychologiques de l'enfant et du jeune.
- Informer et former les adultes sur les question de santé des enfants et du jeune.

Aménagement du temps périscolaire

Les phases de transition

Santé parentalité

AMENAGEMENT DU TEMPS PERISCOLAIRE

Garderie matin/soir

Etude

Restaurant municipal

Ateliers périscolaires

Des services reconnus pour leur qualité.

Remarque sur la gestion des plannings (doublon).

Un temps appelé à évoluer selon le découpage du temps scolaire (horizon 2013).

Effectif moy/jour	2005	2010
Garderie matin	16	22
Garderie soir	69	72
Etude	46	55
Rem	419	528

LES PHASES DE TRANSITION

Transition de la petite enfance vers l'école

Transition de l'école élémentaire vers le collège

Transition accueil de loisirs-Espace Jeunes

Transition d'un service à l'autre

Axe fort du Pel 2005-2010 dont l'importance est confirmée.

Ne pas perdre de vue les parents pour lesquels il s'agit également de passer le cap d'une période à une autre de l'enfance.

SANTE -PARENTALITE

Un constat partagé : difficile de mobiliser les parents autour des formules conférences ou échanges.

Trouver de nouveaux canaux d'information pour les parents

Trouver de nouvelles formes de rencontres, d'échange

Proposer des espaces de rencontre parents/enfants

**Aborder des thématiques d'actualité :
nouvelles addictions, le respect et l'estime de soi.**

Axe 2

Mettre en cohérence les différentes ressources éducatives

Objectifs

- Fédérer les acteurs éducatifs autour d'une offre de loisirs socioéducatifs cohérente et adaptée.
- Soutenir et valoriser la vie associative.
- Entretenir et développer la démarche de coopération entre les différents acteurs.
- Mettre en place des fonctions de veille éducatives et pédagogiques.

**Partenariat,
réseau,
concertation**

Associations

**Soutien aux
jeunes en
difficultés**

PARTENARIAT-RESEAUX

Un constat partagé : maintenir du lien

Créer des temps de rencontres entre professionnels

- Localement : temps de réflexion et d'échange sur les problématiques que chacun rencontre.
- Rencontres à thème sur des problématiques communes avec intervention d'un professionnel.
- Rencontres plus régulières entre acteurs de la petite enfance.
- Projets d'actions communes.

Evaluation plus régulière du PEL

- Ne pas se contenter d'un bilan annuel en interne : présentation de ce bilan en CCL.

VIE ASSOCIATIVE

**Secteur associatif dense et dynamique
permettant un large panel d'offre d'activité**

Existant : Convention cadre et contrat spécifique autour des valeurs du PEL pour les associations sportives.

Le secteur culture et loisirs devrait lui aussi faire l'objet d'une réflexion en ce sens dans le cadre des demandes de subventions.

SOUTIEN AUX JEUNES EN DIFFICULTE

**Une veille éducative et pédagogique à maintenir
voire à renforcer**

**Conforter la communication services de la ville/écoles
pour un meilleur repérage des cas difficiles.**

**Repérage des jeunes en difficultés : plus difficile à mettre en
œuvre. Des réponses espèrent être trouvées via le
diagnostic jeunesse.**

Axe 3

Favoriser l'ouverture et l'accès à la diversité

Objectifs

- Situer et respecter les différentes interfaces entre soi et les autres.
- Favoriser l'ouverture sur les différentes cultures et pratiques sportives.
- Mieux appréhender les nouvelles organisations sociales, de nouveaux codes sociaux et culturels.
- Faciliter l'intégration des enfants et des jeunes à la vie locale, expression des jeunes.



Activités



Expression des
jeunes



Le handicap

Expression des jeunes

Davantage prendre en compte le volet jeunesse

Diagnostic jeunesse :

- Recueil de la parole des jeunes par voie de questionnaires et entretiens.
- Cibler leurs attentes pour élaborer le projet jeunesse 2011-2014.
- Actualiser les modes de communication.

Le handicap

Faciliter l'intégration de l'enfant en situation de handicap

- **Articulation du service public avec les demandes particulières et individuelles.**
- **Prendre en compte l'ensemble des handicaps : pas seulement physique.**
- **Travailler de concert avec l'ensemble des partenaires.**

Axe 4

Favoriser la cohésion sociale

Objectifs

- Mieux prendre en compte les difficultés socioéconomiques des familles.
- Favoriser le dialogue et la coopération intergénérationnelle.
- Sensibiliser à la morale civique, la solidarité et le respect de l'environnement.
- Former le citoyen de demain à la vie locale.
- Comprendre et respecter ses propres limites et règles de vie en société.



Accessibilité



Mixité



Valeurs partagées

Accessibilité

Mieux prendre en compte les difficultés socioéconomiques des familles

- Politique tarifaire adaptée aux ressources et ce au niveau de l'ensemble des services.
- Repérage des familles : travail d'information auprès des familles concernées.
- Poursuivre l'adaptation des modalités d'accueil aux contraintes des familles.

**L'observatoire des données sociales
comme centre de ressources**

Mixité

Pas « la » mais « les » mixités

- Mixité sociale
- Mixité des sexes
- Mixité intergénérationnelle (accent mis par jeunesse et sports)

Valeurs à partager

Civisme/développement durable

Civisme et citoyenneté : valeur partagée et demeurant prioritaire

Développement durable :

- Sensibiliser les enfants au travers de diverses activités que ce soit dans le cadre scolaire, périscolaire ou de loisirs.
- Favoriser les déplacements doux et collectifs.
- Connaitre son milieu local : il est également fait référence ici au contexte économique.

ETRE GARANT DE :

Respect du rythme de l'enfant

Accessibilité

Mixité

Prévention



Grandir à Acigné

MAINTENIR DU LIEN :

Avec les familles

Entre partenaires éducatifs

Faciliter la diffusion de l'information

DES VALEURS A TRANSMETTRE :

Civisme

Citoyenneté

Respect de soi et des autres

Développement durable